

Bulletin municipal d'information

Sainte Colombe

Mai • Juin 2016

www.ste-colombe.fr

Dossier RÉFORME TERRITORIALE : OÙ EN EST-ON ?



*Stationnement : les règles
" du vivre ensemble "*



*L'été 2016 avec...
" Les petits futés "*



*Comment participer à la
lutte contre l'ambrosie ?*

Le saviez-vous ?

Le réseau " Gaz " en France et dans notre commune en 2015

Au plan national

Tous usages confondus, la consommation de gaz en France (421 Twh) avoisine celle de l'électricité (475 Twh).
Chaque jour, GRDF consacre 1 million d'euros à la sécurité



Credit photo : Irgem

À Sainte-Colombe

708 clients raccordés au réseau GRDF

4 848 mètres de réseau

14 629 € investis sur notre territoire

13 398 MWh consommés

33 appels reçus
par le service urgence sécurité gaz
concernant la distribution pour
la concession dans notre commune



Credit photo : GRDF



Ressourcer le monde

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS

Agence d'Ampuis

Route Nationale 86 - Verenay

69 420 AMPUIS

Tél : 04 74 56 18 59

Fax : 04 74 56 19 09

Édito

..... 4

Actualités • Vie pratique

Informations
Comment participer
à la lutte contre l'ambrosie...
Stationnement :
les règles du " vivre ensemble "

5 à 9



Finances

..... 10 - 11

Culture

Les Passerelles culturelles

12 - 13



Concours de fleurissement

Maisons fleuries, les lauréats



..... 14

Dossier

Réforme territoriale :
où en est-on ?

15 à 17



La vie associative



..... 18 à 23

Histoire

Histoire des sociétés

24 - 25



Nos partenaires

..... 26 à 28

Services

- Accueil mairie - Secrétariat :
tél. 04 37 02 23 10 - fax : 04 37 02 23 11
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
- Gendarmerie d'Ampuis : 04 74 56 10 26
- La Poste : 04 74 78 86 65 - de 9h à 12h et de
15h à 17h - Mercredi de 9h à 11h30 et de
15h à 17h - Levée du courrier à 16h30 -
Samedi de 9h à 12h - Levée du courrier à 11h30
- Médecin de garde : composer le 15
- Pharmacie de garde : composer le 3915
- Clinique Trénel
Standard : 0826 28 72 72
- Taxi - Ambulance La Colombe : 04 74 85 30 99
- Hôpital Lucien Hessel
Standard : 04 74 31 33 33
- Bibliothèque Municipale
160, RD 386 - Sainte-Colombe
Jeudi : 14h à 18h
- Assistante sociale du Conseil Général
04 74 56 60 27 - Mme Robin, jeudi matin de
9h30 à 11h30 sur rendez-vous
- AIAD : Association Intercommunale d'Aide
à Domicile - 04 74 59 52 04
du lundi au vendredi de 8h à 12h et du lundi
au jeudi de 14h à 17h
- Puéricultrice du Conseil Général :
04 74 56 60 27 - Mardi de 15h à 17h
- La Verrière des Cordeliers - 04 74 53 03 70
- MIFIVA
Les mardis après-midi sur rendez-vous
au 04 74 56 89 46
- Relais Assistantes Maternelles
04 37 02 23 20 - Vendredi matin

Numéros d'urgence

POMPIERS : 18 ou 112
(portable)

POLICE : 17

SAMU : 15



Ce début d'année n'a pas épargné les Français en nouvelles moroses, menaces constantes d'attentats, contestations de décisions gouvernementales, c'est-à-dire de décisions prises par des personnes légalement élues et désavouées par certains qui ont certainement voté pour eux.

Alors que l'état d'urgence a été décrété, on laisse se développer des occupations de places publiques et des défilés sans rien interdire ni rétablir le calme. Parallèlement, les instructions gouvernementales pleuvent sur les communes et les associations pour encadrer voire interdire un marché aux puces, une kermesse ou un rassemblement associatif. Où va-t-on ?

Ces manifestations de grève paralysent le pays déjà étouffé économiquement et pénalisent surtout le travailleur, l'employé qui ne peut plus se déplacer sans risque soit d'arriver en retard à son travail soit de rentrer à son domicile à une heure avancée par manque de transport public.

Ces défilés, dévoyés par des bandes organisées qui ne demandent qu'à semer le désordre dans notre pays : voir un véhicule de police caillassé puis incendié alors qu'il y a des occupants à l'intérieur, sont inadmissibles. Où va-t-on ? Quelle nation est devenue notre France ? Où nous mènent nos dirigeants ?

Est-ce la place de lycéens de manifester contre une loi de réforme du Code du Travail alors qu'ils n'ont jamais travaillé et ne connaissent rien de la vie active ? Pourquoi en est-on à détester le travail alors que les générations antérieures en étaient fières ?

La France qui embrasse sa police, sa gendarmerie et qui trois mois après incendie ses véhicules, comment peut-on analyser ses comportements ?

J'avoue être dans l'inquiétude sur le comportement humain et sur la versatilité de ses jugements.

Du chômage, c'est vrai mais près de 800 000 emplois non satisfaits dans divers secteurs. Qui les refuse ?

Notre pays est beau, ne le déterrions pas par des actions destructives ou des politisations abusives.

Chaque jour un français en se levant devrait se dire " que puis-je faire pour mon pays " et non " que doit faire le pays pour moi ? " Citation d'un ancien et grand Président d'une nation.

André Masse,
Maire de Sainte-Colombe

Permanences des élus :
04 37 02 23 10

André MASSE, Maire
sur rendez-vous au 04 37 02 23 10

Adjoints sur rendez-vous
au 04 37 02 23 10

Colette ALIX,
Action sociale, Jeunesse et sport,
Habitat, Vie scolaire
le lundi

Jean FOURDAN,
Communication, Culture,
Economie, Finances

Marc DELEIGUE,
Travaux, Urbanisme
Voirie communale

Catherine JEANTROUX,
Environnement, Qualité de Vie
le lundi matin

Guy VACHON,
Logement social, Vie associative
le lundi

www.ste-colombe.fr

État-civil

• **Naissances**

Julien BEILLIMAZ, le 12 janvier

Adam ALGA, le 8 février

Lounis Hugues Lekhloufi SAI, le 12 mars

Kéhan DUTRON, le 17 mars

Ayrton Antonio ESTEVES, le 3 avril

Lilly Léa Lola VERSTRAETE, le 5 avril

Clarisse Claudine Nathalie BRETHIOT, le 8 avril

Ashley N'Oufi RAJAONARIVÉLO, le 10 avril

Laurine Charlotte Romane CLEON, le 14 mai

• **Mariages**

Thérèse AILLOUD et Bruno PERRIN, le 16 avril

• **Décès**

Christiane BILLOT épouse PRUDHOMME, le 6 février

Cécile GÉRARD épouse SAVARY, le 6 février

Lucien MEUNIER, le 15 février

Vincenzo GIULIANI, le 21 mars

Jean-Jacques LARDET, le 23 mars

Jean-Marc LIEGE, le 24 avril



Chirurgie : orthopédie, urologie, chirurgie digestive, chirurgie vasculaire, gynécologie, chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie maxillo faciale, ORL, ophtalmologie et chirurgie rétinienne, chirurgie dentaire, stomatologie
Pôle d'endoscopies, chimiothérapies

Consultations d'oncologie digestive, d'angiologie,
de cardiologie, de neurologie

Pôle de kinésithérapie



Clinique : 0826 28 72 72
Radiologie : 04 74 53 75 00
Scanner/IRM : 04 74 53 75 75

PLAN CANICULE 2016



Dans le cas d'un déclenchement par le Préfet du Rhône du Plan d'alerte et d'urgence Départemental (plan canicule), les personnes âgées ou fragilisées peuvent s'inscrire sur le registre nominatif de la commune afin de bénéficier des mesures mises en place en cas de forte chaleur. Cette demande peut être faite en appelant la mairie au 04 37 02 23 15 ou par tout moyen à votre convenance.

En cas de déclenchement, à partir du 1^{er} juillet vous pourrez venir vous rafraîchir dans la salle climatisée des Orchidées RD 386 où un espace d'accueil sera mis à votre disposition.

Ces options ne remplacent pas la nécessaire vigilance que chacun doit avoir en cas de forte chaleur.

REPRISE D'ACTIVITÉ



L'ex-boulangerie pâtisserie, sise 6 RD 386, reprend son activité sous la gouvernance de Philippe LIEGEON avec l'enseigne " Le Fournil de Sainte-Colombe ".

La fabrication de pains de tradition est réalisée avec des farines de montagne, sans additif, issues d'une culture raisonnée. Les pains spéciaux sont élaborés (notamment pétris) sur place ; les pâtisseries fraîches complètent la gamme.

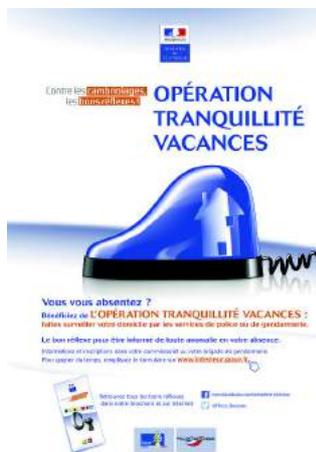
La sandwicherie et les snacks y sont aussi fabriqués.

L'ouverture est programmée en juin ; l'équipe du Fournil de Sainte-Colombe prévoit une disponibilité de 6 h 30 à 19 h 30.

Bienvenue et bonne réussite !

" Le Fournil de Sainte-Colombe " : 6 RD 386 Tél. 04 74 84 32 39

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Cette opération, mise en place par la mairie avec le concours de la police municipale et de la gendarmerie, consiste à surveiller de manière quotidienne les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année en cas d'absence ou d'hospitalisation.

Ce service est proposé également aux commerces et aux entreprises pendant leurs périodes de fermeture.

Ce service est confidentiel et gratuit.

Pour en bénéficier, il suffit de vous présenter en Mairie au service de police municipale 04 37 02 23 17 ou à la gendarmerie d'Ampuis 04 74 56 10 26.

Collecte des déchets avec les enfants de l'école de Sainte-Colombe le lundi 6 juin 2016



Dans le cadre des animations d'éducation et de sensibilisation à l'environnement proposées par la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, l'école de Sainte-Colombe a débuté depuis septembre un projet d'animations qui concerne l'ensemble des classes.

Dans ce projet, les classes du 3^{ème} cycle (CE1/CE2 : 25 élèves et CM1/CM2 : 24 élèves) ont suivi un programme comportant plusieurs phases, avec une animation en classe sur le tri des déchets, puis une visite d'un centre de tri programmé sur le mois de mars. Un atelier papier recyclé a également eu lieu au mois d'avril.

A l'issue de ce programme, les enseignants ont organisé, le lundi 6 juin, le ramassage des déchets dans la commune. Après avoir écouté les consignes et pris possession du matériel, les élèves ont procédé au ramassage des déchets sur la ViaRhôna puis sont retournés à l'école pour la mise en commun de la collecte.

Cette après-midi s'est terminée par un goûter.



Participer à la lutte contre l'ambroisie...

L'allergie au pollen d'ambroisie est devenue en quelques années un véritable enjeu de santé publique.



L'allergie au pollen d'ambroisie est devenue en quelques années un véritable enjeu de santé publique. L'allergie peut se déclarer à n'importe quel âge. Une étude menée par l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes en 2014, a montré que 21% des personnes vivant en zones fortement exposées au pollen d'ambroisie, y sont allergiques (contre 9 % dans les autres secteurs). Chaque année, les dépenses de soins et les arrêts de travail liés à l'allergie à l'ambroisie en Rhône-Alpes représentent un coût d'environ 15 millions d'Euros pour près de 200 000 personnes allergiques.

Quels sont les symptômes ?

Les symptômes les plus courants sont les suivants :

- Rhinite : nez qui pique, coule, éternuements
- Conjonctivite : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent
- Trachéite : toux sèche
- Asthme : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- Urticaire, eczéma : atteintes cutanées, rougeurs, boutons, démangeaisons

Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre. Les symptômes sont d'autant plus prononcés que la quantité de pollen dans l'air est importante.

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent.

Comment lutter contre l'ambroisie ?

L'ambroisie est une fabuleuse machine de production de pollen et de graines : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 graines par pied.

La plante est annuelle mais la durée de vie des graines d'ambroisie dans les sols est d'environ 20 ans...

Les graines, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux public.

L'ambroisie n'aimant pas la concurrence, elle se développe essentiellement sur les sols à faible couvert végétal.

La lutte contre l'ambroisie nécessite de mettre en œuvre des actions de prévention et de traitement.



Le TRAITEMENT :

• **Arracher** (arrachage manuel ou par un travail mécanique du sol) : c'est la méthode la plus efficace quand elle est possible (petites surfaces).

L'arrachage doit être réalisé avant la floraison (avant fin juillet).

• **Faucher** : Le fauchage ou le broyage sont les techniques privilégiées sur les grandes surfaces infestées. Plusieurs passages sont nécessaires. De préférence, une première coupe est à effectuer en juillet, juste avant la floraison, et une seconde fin août (une coupe à 5 cm environ au stade de croissance végétative de la plante n'empêche pas l'émission de nouveaux rameaux producteurs de fleurs). La hauteur de coupe est à adapter : couper ras (2 à 6 cm) si infestation majoritaire en ambroisie, couper assez haut (environ 10 cm) si présence importante d'un couvert de graminées afin d'éviter le décapage

Comment ?

du sol et le redémarrage d'ambroisie en plaque. En cas de fauche ou de broyage précoces (au printemps), la repousse de la plante est quasi systématique et implique un deuxième voire un troisième passage.

En agriculture, de nombreuses techniques existent. Ne pas hésiter à interroger la Chambre d'Agriculture. En période de floraison, le travail sur l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger du pollen (masque, lunettes et gants).

L'ambroisie doit être absolument détruite avant grenaison, et ce, afin de ne pas augmenter le stock de graines dans le terrain.

Que faire si j'en vois ?

→ Sur ma propriété : **je l'arrache !**

→ Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**

→ Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** par un des moyens suivants :

• via la **Communauté de Communes de la Région de Condrieu (C.C.R.C.)**

<http://cc-regiondecondrieu.fr/>

04 74 56 89 40



• Sur la **plateforme interactive** de signalement de l'ambroisie :

www.signalement-ambroisie.fr



• Sur l'**application mobile Signalement Ambroisie**

téléchargeable sur :

www.signalement-ambroisie.fr



• **Par mail** : contact@signalement-ambroisie.fr



• **Par téléphone** : 09 72 37 68 88

Chaque signalement est transmis à l'intercommunalité concernée (C.C.R.C.)

Comment reconnaître la plante d'ambroisie ?

Feuilles du même vert clair sur les deux faces

Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



ANIMATION MUSICO-THÉÂTRALE

Jeudi 9 juin dernier une animation musico-théâtrale a été organisée pour nos "seniors" qui ont passé une après-midi où se mêlait rire, bonne humeur et nostalgie grâce au talent et au répertoire varié de trois chanteuses comédiennes.



NÉCROLOGIE



Née en 1927 à Polignac en Charente-Maritime, **Cécile SAVARY** est décédée le 6 février.

Cécile était très investie dans différentes associations : Emmaüs, personnes handicapées. Elle était toujours disponible et à l'écoute.

Dotée d'une volonté et d'une résistance physique impressionnante : quand elle avait décidé de réaliser quelque chose, elle savait s'organiser et aller jusqu'au bout de ses projets. Elle sera sollicitée par la suite pour faire partie du conseil municipal de sa commune, Sainte-Colombe. Elle y effectuera au total trois mandats, dont deux en qualité d'adjointe au Maire, chargée des affaires sociales. A ses enfants, ses petits-enfants et ses arrières petits-enfants nous leur transmettons nos sincères condoléances.



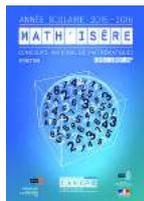
Le 24 avril dernier disparaissait à l'âge de 72 ans **Jean-Marc LIEGE**.

Après avoir quitté sa Savoie natale pour travailler chez Soframir repris par les Ets Gobba et ensuite par Saint Gobain, Jean-Marc LIEGE fit carrière en tant que chef d'atelier dans la miroiterie.

Il a accompagné plusieurs années les élèves de l'école ROBIN à Valloire pendant les vacances d'hiver. Passionné de sports : voile, tennis, ski, la haute montagne ne le laissait pas non plus indifférent.

Radio amateur dans ses moments de loisirs, il était aussi un féru de jardinage et aimait également le modélisme. Il a toujours profité à fond de la vie malgré la maladie survenue il y a une quinzaine d'années.

Marié à Marie GENTAZ, il a eu 2 enfants et 4 petits enfants qui étaient sa joie de vivre. A son épouse qui l'a accompagné durant sa maladie, à ses enfants et petits-enfants nous leur transmettons nos sincères condoléances.



MATH'ISÈRE

DÉFI NATIONAL DE MATHÉMATIQUES

Dans le cadre du concours " Défi Math'Isère " la classe CM1/CM2 de Madame LEGROS a été sélectionnée pour participer à la finale qui aura lieu à Lyon le 10 juin prochain.

STATIONNEMENT : LES RÈGLES DU " VIVRE ENSEMBLE "

La « centralité » de la commune de Sainte-Colombe (de Saint-Romain-en-Gal à Saint-Cyr-sur-le-Rhône mais aussi de Vienne), incite les habitants des deux rives du Rhône à utiliser les places de stationnement de véhicules pour fréquenter les commerces de Sainte-Colombe, se rendre à Vienne, etc. de même que les résidents de la commune.

Afin de satisfaire au mieux l'ensemble des usagers, la commune a actualisé sa réglementation et le contrôle qui en découle.



- **Le stationnement du centre-ville** (RD 386, place Aristide Briand, rues Garon, du Salin, Cochard, Barthélémy Champin et du Onze Novembre) est **payant et sans zone verte**.

- **La zone verte est réservée aux abonnés résidents de la commune** : ces zones sont situées sur le parking des petits jardins.

Les aires de stationnement des autres rues ne sont pas actuellement payantes.

En cas d'infraction aux règles, un avertissement est apposé sur le pare-brise du véhicule (ticket rose). En l'absence de mise en conformité, un procès-verbal sera établi (ticket vert).

Respectons-nous...

SORTIE CULTURELLE ET RETROUVAILLES

Lors des cérémonies du centenaire 1914-1918 réalisées en septembre 2014, un lien particulier d'amitié s'est instauré entre les responsables du musée d'histoire militaire de Lyon et sa région, nos équipes municipales et les élus.



Lors d'une sortie culturelle, l'équipe du personnel communal et les élus ont visité successivement à Lyon ce musée militaire **sous la conduite du colonel honoraire André MUDLER** et le musée des Confluences.

Une journée conviviale renforçant la collaboration entre élus et agents municipaux.



INITIATION AUX PREMIERS SECOURS



La Mairie et le CCAS vous proposent une formation gratuite de trois heures, ouverte à tous les habitants de Sainte-Colombe, adultes et enfants de plus de 10 ans, vous permettant une première approche du secourisme.

L'objectif de cette formation est de prendre conscience de l'importance du rôle du citoyen en tant que premier maillon de la chaîne de secours et avoir les bons réflexes en cas d'accident.

L'Association des Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois vous accueillera le samedi 17 septembre 2016 de 14 h 30 à 17 h 30 à la Verrière des Cordeliers.



Pour des contraintes d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès de la Mairie au 04 37 02 23 10 avant le 10 septembre, date limite d'inscription.

ALERTE PROTECTION
 ETOUFFEMENT
PLAIES
 MALAISES
 ARRÊT CARDIAQUE
 HÉMORRAGIE
 PERTE DE CONNAISSANCE
BRÛLURES
TRAUMATISMES

ENQUÊTE FAMILLES



La Communauté de Communes de la Région de Condrieu souhaite étudier la situation des familles qui doivent concilier un emploi aux horaires atypiques (avant 7 h30 et après 18 h30 et/ou week-end) et un mode d'accueil pour les jeunes enfants.

Pour ce faire, une enquête est mise en place afin de définir ces besoins. Si vous êtes concernés, vous pouvez répondre en ligne sur le site internet de la CCRC à l'adresse suivante : www.cc.regiondecondrieu.fr ou bien retirer un questionnaire en mairie de Sainte-Colombe.

ÉCOLE, INSCRIPTIONS... N'ATTENDEZ PAS LA RENTRÉE !



Dès aujourd'hui, pensez à inscrire vos enfants à l'école de Sainte-Colombe. La directrice et son équipe pédagogique sont prêtes à vous accueillir et vous renseigner.

Contact : Marie George Garcia, directrice
 04 37 02 23 16

Le coin des travaux



Les derniers travaux relatifs à la troisième tranche d'assainissement du secteur Nivaggioli sont terminés.

En février et mars, l'entreprise RAMPA a procédé à la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées en provenance du chemin des Jacquetières et à leur raccordement au réseau du secteur Nivaggioli.

Simultanément, les eaux pluviales et les eaux usées issues du lotissement des Jacquetières situé plus haut, qui rejoignaient en séparatif les installations de la commune voisine de Saint-Romain-en-Gal, ont été raccordées au nouveau réseau du secteur Nivaggioli. Ces travaux ont entraîné plusieurs jours de fermeture de la montée des Jacquetières au cours de la période.



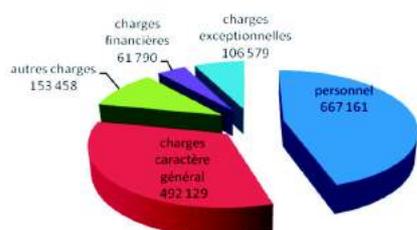
Comptes Administratifs 2015

CA GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

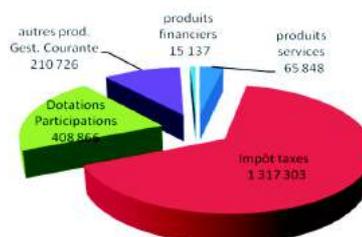
ANNÉE DE CONFIRMATION

L'Etat réduit ses aides financières et augmente ses prélèvements envers les collectivités territoriales alors qu'il les incite à relancer leurs investissements. Dans ce contexte pour le moins paradoxal, l'année 2015 a été clôturée par des excédents, notamment à cause d'investissements retardés une fois encore par les contraintes technocratiques.

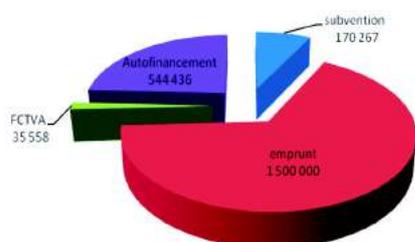
CA 2015 • FONCTIONNEMENT Dépenses



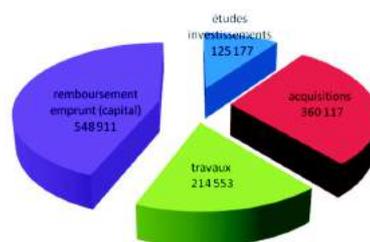
CA 2015 • FONCTIONNEMENT Recettes



CA 2015 • INVESTISSEMENT Recettes



CA 2015 • INVESTISSEMENT Dépenses



• Fonctionnement

Les dépenses réelles sont stables, malgré les effets de la réforme fiscale et les inquiétudes fondées envers la capacité financière de la CCRC à moyenne échéance. Après 21 années de stabilité, les taux d'imposition (que la commune gère et vote directement) restent réduits pour stabiliser la participation des contribuables, ce contrairement à d'autres communes ou communautés d'agglomération.

• Investissement

Les dépenses réelles sont constituées de l'achèvement de travaux (chauffage de l'église, passage entre église et Verrière des Cordeliers, 2^{ème} tranche de trottoirs) et des dernières études préparatoires notamment pour le futur Centre de Secours, les futurs réseaux et voiries du quartier " Fousso - Petits Jardins ".

• CA d'aides sociales (CCAS)

Les aides sociales dont l'Etat avait décentralisé la gestion au Conseil général sont toujours financées par les impôts de l'Etat et du nouveau Conseil départemental. En complémentarité et grâce à sa proximité, la commune verse les aides de premier secours grâce au budget du CCAS dont les recettes sont issues de la subvention de la Commune et des dons de citoyen(e)s. Le CA 2015 s'élève à 50 813 €.

• CA d'assainissement

En conformité avec les directives européennes, la réhabilitation de l'ensemble du réseau de Sainte-Colombe en " séparatif " (collecteur séparant les eaux usées des eaux pluviales) continue. La 2^{ème} tranche des travaux partiellement auto finançables (rues Coste, Trénel, du 8 mai et avenue Nivaggioli) ont été

réalisés en 2015. Le compte d'exploitation est clôturé à 154 366,76 € et en investissement à 429 098 €.

A court et moyen terme, les recettes d'exploitation doivent évoluer pour permettre la pérennité de financement des travaux liés aux réglementations évolutives, particulièrement celles du SYSTEPUR (station d'épuration).

Ces trois comptes administratifs ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

• CA Syndicat des eaux

Sainte-Colombe / St-Romain-en-Gal
La réalisation de nouveaux réseaux et de réhabilitation s'intègrent dans les travaux d'urbanisme et de voiries des deux communes pour la qualité de l'eau potable. Cela conforte le haut niveau de rendement de ce réseau. La facturation de l'eau, hors part " assainissement " est stable. Le CA 2015 (Exploitation et Investissement) s'élève à 263 336 €.

Budgets 2016

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

Le budget 2016 confirme la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Comme expliqué pour le CA 2015, l'utilisation des autofinancements garantit la maîtrise de notre fiscalité, ce malgré les baisses significatives des dotations de l'Etat. Ces faits sont intégrés depuis ces dernières années dans notre gestion communale. Vous pourrez observer qu'aucun emprunt n'est prévu cette année : cela a pour effet de cumuler en 2 ans un désendettement identique à 80 % de notre dernier emprunt.

- **Budget d'aides sociales (CCAS)**
Le budget 2016 s'élève à 61 605 €

- **Budget assainissement**
L'inflation du budget du SYSTEPUR provoque directement le nôtre et confirme la nécessaire évolution des recettes d'exploitation annoncée en permanence dans nos bulletins depuis 2013.

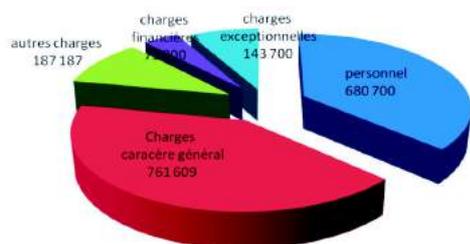
Le budget d'exploitation 2016 s'élève à 175 171,39 € et celui d'investissement à 553 552,69 €, notamment pour achever la 3^{ème} et dernière tranche des travaux (montées des Missionnaires et des Jacquetières).

Ces trois budgets ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

- **Budget du Syndicat des eaux Sainte-Colombe /Saint-Romain**
Le budget d'exploitation 2016 s'élève à 197 178 € et celui d'investissement à 340 000 €

*Jean Fourdan, Maire adjoint
Communication, Culture, Economie, Finances*

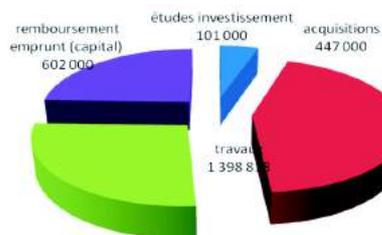
Budget 2016 • FONCTIONNEMENT Dépenses



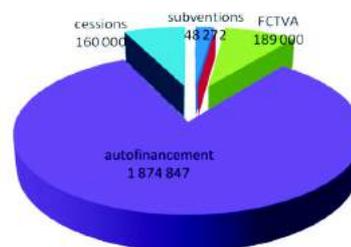
Budget 2016 • FONCTIONNEMENT Recettes



Budget 2016 • INVESTISSEMENT Dépenses



Budget 2016 • INVESTISSEMENT Recettes



ENDETTEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2015

Les ratios financiers classiques " épargne brute et nette ", " autofinancement ", " fonds de roulement " et " capacité d'emprunt " constituent notamment les éléments nécessaires au pilotage de l'endettement que les réserves pour autofinancement compensent. La capacité de désendettement de notre commune est stabilisée à la moyenne annuelle de 600 000 €. Les acquisitions garantissant un futur urbanisme moderne et de qualité se réalisent. Le patrimoine collectif pour l'intérêt communal (fonciers, locaux administratifs, techniques, associatifs, voiries, réseaux et logements sociaux notamment) et son niveau de qualité progressent.



Les Passerelles culturelles

Exposition d'automne d'AZOTH

Avis aux artistes



Exposition de sculptures, gravures et peintures à la Verrière des Cordeliers. Avec la participation des écoles de Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Cyr-sur-le-Rhône :

**du lundi 14 au
dimanche 20 novembre.**

Entrée gratuite, tous les jours,
de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

**Vernissage le lundi 14 novembre
à partir de 18 h 30**

Contact : Claude SARTELET
Tél. 06 86 90 04 74



Feu d'artifice 2016

Il sera tiré le 14 juillet vers 22 h 30
depuis la passerelle de Sainte-Colombe,
sous réserve des conditions
météorologiques, notamment
de la vitesse du vent.
La passerelle sera fermée
à partir de 9 h le matin du 14 juillet.



Les Passerelles culturelles Soirées Théâtre, Jazz...

► PANIQUE AU PLAZZA DE RAY COONEY

• Le 18 mars 2016, théâtre à la Verrière des Cordeliers avec la pièce anglaise de Ray Cooney arrangée par Christian Clavier et Jean-Marie Poiré.



Le ministre M. Coïc, doit passer la nuit à l'hôtel Plaza avec sa maîtresse, mais avant qu'elle arrive, des événements fâcheux se produisent et il doit la renvoyer.

Pour essayer de se sortir de cette situation, il fait appel à sa secrétaire, vieille fille un peu coincée.

Des situations rocambolesques vont se succéder pour notre plus grand plaisir. Les neuf comédiens tous parfaits dans leur jeu nous ont fait passer une belle agréable soirée.



Pour fêter les 30 ans de présidence de Madame DEROBERT, mais aussi metteure en scène pour la pièce, la Valoisienne lui a offert à la fin du spectacle un bouquet de fleurs.

La Valoisienne a invité les comédiens, les machinistes, et le souffleur, après le spectacle à un buffet froid concocté par nos bénévoles. Mais au second dessert, ce fut la surprise pour

l'Amicale qui s'est vu offrir une magnifique pièce montée pour le 70^{ème} anniversaire de leur association. M. Le Maire André MASSE a voulu honorer ce magnifique moment apprécié par Eliane, Nathalie et toutes les personnes présentes. Merci à M. André MASSE nous avons tous apprécié ce geste de considération envers cette belle association : l'Amicale Laïque de LOIRE.

► SOLIDARITÉ - SUPERBE SOIRÉE JAZZ AVEC LE GROUPE " LES FLAGADA STOMPERS "



Le 29 janvier 2016 le club KIWANIS Vienne la Romaine accueillait à la Verrière des Cordeliers quelques 180 personnes pour un véritable voyage musical dans le passé. Cette soirée animée par le groupe " les Flagada Stompers ", ambassadeurs lyonnais du jazz, s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette formation musicale très talentueuse parcourt la France de galas en concerts, de festivals en récitals. Elle est bien à l'aise dans les standards comme le swing et joue dans le même esprit que leurs célèbres aînés : Louis Armstrong, Sidney Bechet ou encore Duke Ellington.

Ce soir-là les instruments se sont endiablés, ce fut un feu d'artifice musical et le public est tombé sous le charme de la chanteuse Marie-Claire Boyadjian et de son banjo.



Cette soirée caritative était destinée aux enfants du secteur pédopsychiatrique de l'Hôpital de Vienne.

Le club KIWANIS Vienne la Romaine tient à remercier André Masse, maire

de Sainte-Colombe et son équipe pour leur soutien.

Contact : Club Kiwanis Vienne la Romaine - 06 78 23 34 94



Maisons fleuries - Les lauréats

Parmi les évènements municipaux, il en est un convivial, la remise des prix des maisons fleuries qui s'est déroulée le mercredi 25 mai 2016 en fin d'après-midi à la Verrière des Cordeliers en présence de Monsieur le Maire André Masse, des membres de la Commission et des membres du Conseil Municipal.

En effet, c'est une tradition que de se retrouver chaque année en mai pour mettre à l'honneur celles et ceux qui, par amour des fleurs, de la nature mais aussi de l'esthétique de leurs balcons, fenêtres ou cours fleurissent notre village et font de Sainte-Colombe un village où il fait bon vivre. L'aspect de notre village est une préoccupation permanente. Le fait qu'il soit attractif et accueillant résulte aussi dans la volonté de ses

habitants et cette année encore ils se sont surpassés pour embellir balcons, fenêtres ou cours.

Après avoir félicité et remercié chaleureusement les participants des efforts fournis en matière de décorations florales, Guy Vachon, adjoint au Maire, a rappelé que ce concours de fleurissement, ouvert à tous, favorise l'implication des résidents de la commune pour

l'embellissement du cadre de vie. Le palmarès ci-dessous atteste de cette importante participation et de la qualité des réalisations.

Virginie Bouvard, Pierre Caillet, Danièle Coste, Nadine Euksuzian, Catherine Jeantroux et Guy Vachon, faisaient cette année partis des membres du jury. Avant de partager le verre de l'amitié, des récompenses ont été remises à chaque participant.



Les lauréats

Premier prix de toutes catégories :
Mme Laurent

Fenêtres : 1^{er} M. Jourdan
2^e Mme Bonas
3^e Mme Marthoud

Balcons : 1^{er} Mme Robin
2^e Mme Betton
3^e M. Lestoec

Cours : 1^{er} M. Satre
2^e Mme Negre
3^e M. Carret

Maisons : 1^{er} Mme Laurent
2^e M. Cazal
3^e Mme Ailloud



Encore un grand merci à vous qui contribuez à l'embellissement de notre commune pour le plaisir de tous.



Fleurissement de Sainte-Colombe - Merci de vous inscrire en retournant le bulletin de participation ci-dessous avant le 25 juin 2016 en mairie



NOM : Prénom :

Adresse :

Étage N° : Nombre de fenêtres :

immeuble balcon fenêtre maison individuelle cour



SAINTE-COLOMBE

Réforme territoriale... où en est-on ? Économies d'échelles : un leurre ou une réalité ? Pour quelle qualité de vie humaine ?

Depuis plusieurs mois, les collectivités territoriales de notre pays sont convoquées à un bouleversement institutionnel, juridique et financier. L'enchaînement des multiples modifications de structures territoriales, modifications fiscales et autres, dites " réformes de l'État " soumettent à rude épreuve nos collectivités territoriales, notamment nos communes : loi " NOTRe " (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*). Celles et ceux qui, parmi vous, suivent l'actualité sont peut-être informés, mais tous n'en connaissent pas les conséquences. Qu'en est-il ?

LA RÉGION

Début décembre vous avez voté pour un nouveau Conseil Régional avec un territoire élargi à l'Auvergne, et ses quatre départements.



Nous sommes en mai 2016, dans un territoire qui devrait être appelé " **Auvergne-Rhône-Alpes** ", allant de Nyons (au Sud) à Moulins (au Nord) et de Chamonix (à l'Est) à Aurillac (à l'Ouest). Les distances sont énormes, tant pour le fonctionnaire que pour le citoyen engagé par exemple dans la vie associative ou sportive.

Cette modification a pour objectif de rendre nos régions françaises plus comparables à celles de nos voisins tant les länder allemands comme la Basse-Saxe que d'autres régions comme la Lombardie en Italie ou la Catalogne en Espagne.

Les nouvelles régions devraient être, normalement, plus compétitives économiquement.

L'idée des régions n'était pas nouvelle puisque dès 1871 l'idée était lancée ; plus tard Georges CLEMENCEAU avait prôné l'organisation du régime de liberté régionale. C'est Philippe PÉTAINE qui avait mis en place un découpage régional correspondant grosso modo aux anciennes provinces

françaises. Les régions, telles que nous les avons connues, existaient depuis 1956.

• Quelles seront les conséquences de ce rapprochement ?

Il est bien difficile de s'aventurer à faire un pronostic. Les spécialistes restent très sceptiques sur les économies que devraient générer la réduction à 13 nouvelles régions.

Pour le vérifier, chaque citoyen pourra surveiller l'évolution de sa feuille d'impôts et les colonnes respectives de chaque institution.

La région a pour compétences principales : le transport, le développement économique, avec l'aide aux entreprises, la formation professionnelle, les lycées, l'environnement, l'aménagement du territoire.

D'un côté on divise (*le Département / Métropole*), d'un autre côté on fusionne (*les Régions ou les Cantons*) et on nous dit que c'est pour faire des économies d'échelle : difficile à comprendre...

LE DÉPARTEMENT



Département du Nouveau Rhône

Une des principales modifications territoriales a été, pour nous, au 1^{er} janvier 2015, la division du département du Rhône, avec d'un côté les 59 communes du Grand Lyon devenues la **Métropole** et d'un autre côté le **Département du Nouveau Rhône**, avec 229 communes, c'est-à-dire toute la partie Nord, celles de l'Ouest, du Sud et Sud-Est de l'ancien département. Sa taille est dans la moyenne des départements actuels.

• **Une des principales conséquences Notre rattachement administratif** à la préfecture n'est plus Lyon mais la **sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône**. Pour certaines démarches administratives, c'est plus loin... La dématérialisation ne compense pas tout.

Pour le moment, le point préfecture est maintenu à Givors : jusqu'à quand ?

On nous laisse entendre, que, pour les contribuables que nous sommes, nous ne serons pas impactés par cette scission du département. Pour les bénéficiaires, rien n'est moins sûr.

Le Département pourra-t-il supporter financièrement les baisses de dotations de l'Etat, et également la suppression d'une part de la CVAE (*Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises*) qui baissera de 48,5% à 23,5% (la différence est transférée ... à la Région).

Par ailleurs, le Département doit faire face à l'augmentation des aides sociales qui lui incombent (54 % de son budget). Il gère entre autres les collèges. Le bon sens démontre une nécessaire proximité pour ces deux compétences.



LE CANTON

Vous avez également découvert, lors des dernières élections départementales de mars 2015,

que notre canton historique de Condrieu n'existait plus. Il a été regroupé avec celui de Mornant. Autrefois dans chaque canton, il y avait une antenne de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) gérant l'entretien des voiries départementales, et généralement l'instruction des permis de construire et l'aide technique aux communes.

La DDE est devenue aujourd'hui DDT (Direction Départementale des Territoires). Maintenant le département gère l'entretien des voiries départementales (avec un budget réduit à la portion congrue) et les communautés de communes gèrent les permis de construire.

Pour le nouveau Rhône, il reste deux antennes de la DDT et encore des maisons du Département : pour nous, celle de Condrieu fonctionne.

• Deux conséquences

- la première : les permis de construire sont instruits en interne, donc à charge de la collectivité (la CCRC). Vous ne payez plus le service par l'impôt national, mais vous le payez par l'impôt local.

- la seconde : les départements sont, aujourd'hui, appauvris par l'augmentation du volet social dans leur budget, ce pour la prise en compte de toutes les aides que doit apporter un département aux plus démunis tel le RSA.

LA MÉTROPOLE - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ou d'AGGLOMÉRATION

La Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) pour des ensembles d'au moins 400 000 habitants intégrés dans une aire urbaine d'au moins 650 000 habitants : 10 métropoles ont été créées en 2015 et 2 nouvelles en 2016.

La Communauté de Communes ou

d'Agglomération est de même un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Notre communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) créée le 1^{er} janvier 1995 avec 9 communes compte aujourd'hui 11 communes avec 17 500 habitants.

Les technocrates préconisent de regrouper les communautés de communes pour renforcer leur pouvoir et leur développement avec au minimum 50 000 habitants. Les élus de terrain préconisent au maximum 20 000 habitants selon la densité démographique.

Toutefois, le 07 août 2015 (période de vacances d'été...), l'Assemblée Nationale vote la loi NOTRE et le seuil minimal de 15 000 habitants. Malgré cela, dans certains "couloirs parisiens", il serait envisagé de porter très rapidement ce seuil à 120 000 / 150 000 habitants...



Au sein de la CCRC, comme entre les préfets départementaux limitrophes, les points de vue divergent et évoluent. Certains veulent réfléchir, d'autres considèrent qu'il faut se regrouper sans attendre dans le bassin de vie au sud de la métropole lyonnaise, ce sur le bassin de vie des deux rives du Rhône.

Mais, pour l'eau potable, l'assainissement (collecteurs et station d'épuration), la voirie, le transport, l'éclairage public, les déchets (ménagers et industriels), la petite enfance, l'emploi, l'aide aux plus démunis, etc... : faut-il obligatoirement un seul périmètre pour mutualiser les moyens spécifiques à chaque compétence ?

Si l'Etat s'autorise à gérer des budgets en déficit, les collectivités territoriales

ne le peuvent pas. Sans polémiquer avec certains "donneurs de leçons", la question majeure est : quel est le bon périmètre pour optimiser le coût des compétences communes nécessaires à une même population ?

• Conséquences de ces regroupements

Le financement des services risque la pente inflationniste : par expérience, plus la collectivité est importante, plus elle dispose de services. Si cela profite à l'usager, le financement de cette inflation est celui de l'impôt du même usager, expliquant ainsi l'augmentation de la fiscalité de certaines collectivités, amplifiée par la baisse des dotations de l'Etat et les nouveaux prélèvements de l'Etat (FPIC : Fonds national de Péréquation Intercommunale et Commune).

Au-delà des formules compliquées (donc obscures) de nos technocrates, pour faire simple..., un exemple et quelques principes pour comprendre. Une collectivité territoriale qui a développé son économie locale depuis des années accroît le potentiel fiscal de son territoire. Cette richesse économique est divisée par le nombre d'habitants. Selon son nombre d'habitants, un coefficient de 1 à 2 est appliqué avec un logarithme (mot barbare que seuls les mathématiciens utilisent quotidiennement). Ainsi, l'Etat décide du reversement d'une partie de cette économie à d'autres collectivités plus pauvres... ou moins dynamiques.

La CCRC, a redonné à l'Etat 160 000 € en 2013, 300 000 € en 2014, 420 000 € en 2015 et 520 000 € en 2016 : chacune, chacun d'entre vous appréciera.

• Conséquences fiscales pour les contribuables

Par ces baisses autoritaires de recettes, la CCRC a été contrainte de porter à 4% le taux de la taxe pour la collecte des ordures ménagères et la gestion de la déchetterie, ce pour l'année 2016 : une nouvelle charge fiscale de 120 euros par an environ et par ménage. Pour les mêmes raisons, le taux pratiqué par Vienne Agglo est de 9,33 %.

• Quelle capacité financière ? Pour quel avenir ? Pour entretenir le réseau routier de l'actuelle CCRC, le besoin annuel de financement des voiries est d'environ 2 000 000 €, ce

sans compter la création de nouvelles voiries que le développement démographique génère. Faute de moyens, en 2015, le niveau de dépenses a été réduit à 300 000 € ; en 2016, il a été voté à 1 400 000 €

avec un emprunt de 900 000 €. **Donc, quelque soit le périmètre de la future " communauté ", il nous faut trouver des solutions : il ne faut pas se leurrer, les impôts n'iront pas à la baisse avec toutes les charges**

qui incombent à la " communauté ". A moins que l'Etat, par ses économies directes de gestion, reverse légitimement une partie du produit des richesses économiques nationales à nos collectivités ?



LA COMMUNE

• Que deviendront les communes ?

Là aussi, nous pouvons avoir quelques interrogations.

Dans le Rhône des communes ont franchi le pas pour se regrouper comme les cinq villages autour de Thizy-les-Bourgs dans le Nord du département ou Saint-Germain/Nuelles près de l'Arbresle.

Aujourd'hui, nous comptons pas moins de 436 projets de communes nouvelles en France. Les communes telles que nous les connaissons avaient été créées en 1789, généralement, sur la base des 400 000 paroisses anciennes.

Aujourd'hui nous avons un peu plus de 36 000 communes. Six communes n'ont aucun habitant, une commune a un seul habitant. Près de 20 000 villages ont moins de 500 âmes.

Dans notre secteur, voici plus de 160 ans, les petites communes avaient fait l'objet d'une scission : Echalas, Saint-Romain-en-Gier et une partie de Givors étaient fusionnées.

Comme Longes et Trèves, Loire-sur-Rhône en 1853, Saint-Romain-en-Gal et les Hayes (aujourd'hui, Les Haies) ont aussi connu des mouvements de limites territoriales. Sainte-Colombe et Saint-Cyr-sur-le-Rhône n'étaient qu'une seule commune.

Depuis 1971, en France, plusieurs gouvernements se sont heurtés à l'esprit de clocher bien acéré et/ou avec une volonté de la défense légitime de leur culture locale, des élus et des habitants.

Selon le regard peu transversal des économistes exclusivement financiers, le regroupement de communes

semble inéluctable. Reste à savoir quel sera le niveau de la strate du nombre d'habitants et de la superficie de la commune qui sera retenue ?

Observant l'isolement humain et anonyme des grandes villes : quel est là encore, le bon périmètre et le bon nombre d'habitants pour garantir le lien social et la convivialité nécessaires au bien être humain ?

En conclusion :

Quel espace de liberté ?

Pour quelle autonomie de gestion ?

Pour quelle proximité humaine ?

Souhaitons que le bon sens et l'intelligence collective nourrissent les réponses.

Jean Fourdan, Maire adjoint

Pour indication :

→ Au 1^{er} janvier 2015, la population de Loire-sur-Rhône était de 2 499 habitants et une superficie de 1 660 hectares ; celle de Saint-Romain-en-Gal était de 1 750 habitants et 1 500 hectares ; celle de Saint-Cyr-sur-le-Rhône était de 1 300 habitants et 900 hectares ; celle de Sainte-Colombe était de 2 100 habitants et 160 hectares.

→ Dès 1996, des élus de Sainte-Colombe avaient sollicité ceux de " 2 autres saints " pour envisager la fusion des " trois saints ". Nos voisins n'avaient pas donné suite à ce projet peut-être trop précurseur... L'équation n'est pas facile à résoudre.

Si l'Etat incite les communes à se regrouper, c'est semble-t-il pour faire des économies... ! A notre stade, pour le moment, nous n'avons pas de consigne pour envisager des regroupements de communes, mais c'est dans l'air du temps. Bien qu'aucune pression ne soit pour l'instant formulée par l'Etat, récemment, la proposition de fusion a été relancée auprès de nos voisins... L'avenir indiquera si cette relance sera suivie d'effet...

L'Heur'ô Zenfants (Association loi 1901)



Vente de " Gourmandises de Noël " le 8 décembre 2015, rue Garon



21 mai, " goûter ludique " - Les enfants et leur famille étaient invités à déguster des crêpes autour d'activités manuelles et de plantations de pourpiers.

L'Heur'ô Zenfants, toute jeune association colombine, aspire à créer du lien au sein de notre belle commune tout en finançant des projets ludiques pour l'école communale.

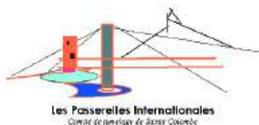
Nos premières manifestations (vente de " gourmandises " à la Passerelle, rue Garon) nous ont permis de financer le Noël de l'école, d'organiser un goûter ludique et de cofinancer les sorties scolaires.

En association avec la Verrière des Cordeliers et quatre associations colombines nous participons à l'Euro 2016 en proposant un buffet-buvette lors de la retransmission en direct des trois premiers matchs de la France.

Enfin, nous tenons à remercier la boulangerie de la Passerelle pour ses " cookies de Noël " et la Verrière des Cordeliers pour l'Euro 2016 ;

La Boutique d'Eva, la Librairie Luciole et la Librairie Passerelle à Vienne pour leur soutien.

Pour nous rejoindre dans une ambiance conviviale et festive, contactez-nous :
lhoz69@yahoo.fr



Les Passerelles Internationales Comité de Jumelage de Sainte-Colombe



RAVIOLIS AUX HERBES

(Ingrédients pour deux personnes)

- 250 g de raviolis frais
- 1 petit bouquet d'herbes aromatiques
- huile d'olive • 1 citron • poivre

PRÉPARATION

Mettre un verre d'eau chaude et un filet d'huile d'olive dans une poêle, faites chauffer et ajoutez les raviolis crus, laissez mijoter à feu doux 3 à 4 minutes.

Pendant ce temps hachez au couteau un petit bouquet d'herbes aromatiques fraîches (romarin, thym, sauge et laurier)

faites les revenir dans une poêle contenant une grosse cuillère d'huile d'olive.

Égouttez les raviolis, disposez les dans un plat, ajoutez et remuez bien la préparation aux herbes. N'oubliez pas de râper un peu de zeste de citron et de poivrer à votre goût.

Et voilà ! ecco ! Buon appetito.

N'oubliez pas qu'il est temps d'adhérer au Comité de Jumelage pour la modique somme de 10 euros. Contactez-nous ! Nadine EUKSUZIAN, Présidente - 06 11 17 20 38 - nadine.euksuzian@cegetel.net

Entente Judo Sainte-Colombe – Saint-Romain-en-Gal

Notre petit club poursuit son parcours avec la sélection de **Loris BELLARD**, qui finit deuxième en + de 73 kilos, catégorie minime.

Il est ainsi sélectionné pour les championnats de France le 9 octobre 2016 et championnat de France par équipes.



ententejudostromainengal@gmail.com

Association loi 1901
préfecture du Rhône n°
W691056914

Affilié Fédération Française
de Judo CE 12 69 224 0

La Valoisienne

La saison 2015/2016 se termine.

Nous vous rappelons toutes les activités que vous propose La Valoisienne.

Nous avons le plaisir d'avoir ajouté depuis janvier une nouvelle activité, le yoga, et d'accueillir Annie, professeure diplômée, qui assure deux séances mixtes d'1h30 :

- ▶ **Lundi de 9 h 30 à 11 h**
- ▶ **Mercredi de 9 h à 10 h 30**

Le yoga, originaire de l'Inde, est une science vieille de plusieurs millénaires, fondée sur un système qui permet de développer l'union et l'harmonie entre le corps, le mental et l'esprit.

Le yoga s'adapte au quotidien, on va à l'essentiel, on améliore sa respiration, on adopte des postures d'ancrage et de stabilité, le souffle s'étire, se ralentit et l'apaisement s'installe.

■ Gymnastique de détente



Stage de formation sur la gym, de détente à toute personne qui sera présente aux horaires suivants :

- ▶ **Mardi de 15 h à 16 h**
- ▶ **Mercredi de 17 h à 18 h**
- ▶ **Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30**

Tendance forme pilates, abdo, cardio

- ▶ **Lundi de 17 h 45 à 18 h 45 Hommes**
- ▶ **Mardi de 17 h 30 à 19 h Mixte**
- ▶ **Jedi de 8 h 45 à 9 h 45 Mixte**
- ▶ **Jedi de 17 h 30 à 18 h 30 Mixte**
- ▶ **Jedi de 19 h à 20 h Mixte**

■ Éveil sportif des Petitous enfants de 3 à 6 ans

- ▶ **Mercredi de 15 h 30 à 16 h 30**
équilibre, adresse, assurance....

■ Initiation aux sports enfants de 6 à 12 ans

- ▶ **Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30**
Gym, ultimate, badminton, hockey, basket...

Passer de bonnes vacances sportives ou non et revenez-nous en pleine forme pour débiter une autre saison agréable.

Georgette *BABOIS*, Présidente

CLIN d'ŒIL :
Prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce qu'on a perçu dans le passé.
Henri Bergson

SOIRÉE THÉÂTRE du 18 mars " Panique au Plaza " avec l'Amicale Laïque de Loire.

Merci encore à ces amateurs d'une grande qualité que nous aimons rencontrer. Cette année 2016, nous avons voulu fêter les 30 ans de présidence d'Eliane et les 70 ans de l'Amicale. Ce furent des moments très agréables et conviviaux. (voir page culturelle)

La Valoisienne, association de loisirs
yoga adultes,
gymnastique de détente,
hommes, adultes et enfants.
188, place Charles de Gaulle
69560 SAINTE-COLOMBE
Contact : 06 12 43 42 86
la.valoisienne@orange.fr



Au p'tit rayon de soleil

Le Bien-Être est l'outil de communication du XXI^e siècle.*

LES ACTIVITÉS PRÉSENTÉES :

► **En soirée des ateliers sur divers thèmes** présentés en jours de semaine de 18h30 à 20h30 : la Respiration, la Loi de l'Attraction, le Lâcher-Preise, la Pensée Positive, etc.

Inscriptions 06 31 38 80 68

► **En soirée des ateliers de Pleine Conscience** présentés en jours de semaine de 18h30 à 20h30

La Pleine Conscience crée la Présence à soi. Nous découvrirons des pratiques ludiques, passionnantes, émouvantes et révélatrices...

14 juin, 19 juillet...

Inscriptions 06 31 38 80 68

► **En après-midi des ateliers d'initiation familiale** à la réflexologie et massages bien-être : réflexologie plantaire (pieds), palmaire (mains), faciale (visage), dorsale (dos), massage californien, massage assis, do in, kansu indien, relaxation coréenne.

21 mai... Inscriptions 06 82 01 33 56

► **Des conférences-ateliers ou des ateliers-découverte sur les méthodes douces et naturelles** menées par des professionnels.

• Conférences suivies d'ateliers, le



sommeil, le Reiki, le yoga du rire, la phytothérapie, etc.

21 mai, 17 septembre...

Inscriptions 06 82 01 33 56

► **En journée entière : des stages de formations " Spécial Familles "** avec les grands massages aux huiles : massage californien, massage suédois, malaxage dos-trapèzes, massage du ventre, etc.

28 mai...

Inscriptions 06 82 01 33 56

• Les initiations aux massages bien-être sont réservées aux particuliers et non aux professionnels de l'alternatif. Un livret-mémoire de chaque technique est remis aux participants.

• Les conférences sont toujours suivies d'une mise en pratique ou d'un débat-questions personnalisées ou démonstrations personnalisées et sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels de l'alternatif. Les ateliers-découvertes sont également ouverts à tous.

ANIMATION :

Joëlle Veyron et Chantal Thomas, relaxologues certifiées ainsi que les professionnels invités par le p'tit rayon de soleil pour les autres méthodes douces.

** Conformément à la loi du 30 avril 1946 et du décret 60665 du 4 juillet 1960, de l'article L.489 et celui du 8 octobre 1996, il ne s'agit nullement de massages médicaux ou de kinésithérapie, mais de techniques de bien-être dans la relaxation physique et la détente libératrices de tout stress.*

Toutes les infos sur :

<http://rayondesoleil22.unblog.fr>

<http://massageformation.unblog.fr>

CYROCO École de musique

L'école de Musique Cy.Ro.Co. offre un enseignement musical de qualité à tous les publics des communes de Saint-Cyr-sur-le-Rhône, de Saint-Romain-en-Gal, de Sainte-Colombe et des environs. L'école est ouverte à toute personne, jeune ou adulte, désireuse de s'initier ou d'approfondir sa pratique musicale.

L'école propose les enseignements suivants :

→ Cours individuels d'instruments et de chant

→ Cours collectifs : • d'éveil musical
• de solfège
• de chant
• Orchestre



Pour plus d'informations,
merci de consulter
le site internet

www.ecolesaintcyroco.sitew.com



FNACA Sainte-Colombe • Saint-Romain-en-Gal

► **Début janvier**, nous avons répondu à l'invitation de nos Maires pour les cérémonies des vœux.

► **Le 18 février à Pierre-Bénite**, nous avons participé à la réunion commune des secteurs 1-2-3, ceci afin de préparer l'assemblée générale du congrès départemental qui a eu lieu à Chaponnay le 27 février.

► **Le 21 février**, repas dansant organisé avec la FNACA de Vienne à la Verrière des Cordeliers. Nous avons réuni 205 personnes pour passer un bon moment dans la bonne humeur. Nos deux Maires ont partagé ce moment de convivialité avec nous.

► **Le 19 mars**, nous étions onze à assister à Bron à la cérémonie au mémorial départemental où sont inscrits les 410 noms des militaires du Rhône tombés en AFN. Le soir,



Les deux maires entourant les enfants à Saint-Romain-en-Gal

dans nos petites communes, les cérémonies furent tout autant émouvantes. Un seul regret pour nous, c'est que cette date crée encore entre Français une polémique. Alors que nous commémorons simplement la date du Cessez-le-feu, voulue en 1962 après les Accords

d'Évian par le Président de la République, en sachant bien que des exactions ont eu lieu après cette date et que des civils, des militaires et des har-kis y ont laissé leur vie.

► **Le 8 mai**, nous participerons aux cérémonies dans nos deux communes. Cette année encore nous collecterons pour le Bleuets de France sur la voie publique.

► **Le 19 mai**, c'est à midi pour un repas que se retrouveront tous nos amis avant le concours de pétanque qui aura lieu après déjeuner sur l'Île Barlet.

En fin d'après-midi, les résultats seront proclamés avant le verre de l'amitié offert par le comité.

La suite de nos activités, dans le prochain bulletin municipal. A bientôt !

G. HIPPI, Secrétaire



Accueil de loisirs " Les Petits Futés "

Bientôt les vacances d'été !



Les petits déguisés

Le mois d'avril aura été plein de bonnes surprises pour les enfants des Petits Futés. En effet, ils ont pu découvrir les requins de l'aquarium de Lyon, les animaux du parc de la Tête d'Or, Guignol, les nouveaux aménagements de l'accrobranche, de multiples activités sportives et créatives, des grands jeux et bien d'autres encore.

Enfin, l'été pointe le bout de son nez aussi aux Petits Futés pour les mois de juillet et août :

• Dès les vacances d'avril, les enfants ont commencé à apprendre la

chorégraphie pour le **Jazzy Môme** avec les animateurs pour le début du mois de Juillet ;

• Des rencontres inter-centres sur le thème des **Rigol'Olympiques** sont prévues à la fin du mois de juillet et à la fin du mois d'août ;

• D'autres activités sont en ligne de mire : hip-hop, pêche, art déco, cuisine, grands jeux...

Sans oublier bien sûr nos sorties piscine, vélo, trottinettes et rollers ou encore l'accrobranche ou le rafting que les enfants affectionnent tout autant les uns que les autres.

Les permanences d'informations et d'inscriptions pour l'été se feront les mardis de juin de 16h30 à 18h30 au centre de loisirs, les petits jardins à Sainte-Colombe.

Le centre de loisirs fermera ses portes pour les vacances d'été du 13 au 21 août 2016.

L'assemblée générale du mois d'avril a présenté un bilan financier équilibré

et un bon développement d'activité grâce au soutien des trois municipalités partenaires Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-le-Rhône et Saint-Romain-en-Gal. Le bureau élu est constitué de M. Champeley, président, de Mme Derharoutunian et de Mme Flament.

→ **La structure accueille les enfants de 3 à 12 ans répartis en 3 groupes, de 7 h 30 à 18 h 30 en demi-journée ou en journée complète. Chaque groupe a son propre programme et son rythme.**

→ Tarifications horaires de 1 € à 2,50 € selon le quotient familial.

→ Les programmes d'activités seront distribués à l'école et disponibles en mairie.

→ Inscriptions possibles toute l'année et pendant les vacances selon les places disponibles.

Pour tout renseignement, contactez Madame Annie Caire, directrice, au 06 63 82 04 70



Paroisse Saint-Ferréol-sur-le-Rhône

La Paroisse se veut une présence proche et un signe d'espérance, surtout dans un monde souvent troublé par la déraison, l'indifférence ou le désespoir. Le message chrétien nous dit que nous pouvons toujours nous relever, que l'amour et la réconciliation sont toujours possibles. Le Pape François nous invite à vivre l'année 2016 sous le signe de la Miséricorde : la vie de la Paroisse en sera imprégnée.

Depuis les activités éducatives auprès des enfants jusqu'aux plus humbles services rendus, nous essayons d'annoncer à chacun l'amour de Dieu, source de la dignité et de la beauté de toute vie humaine.

Des propositions pour les plus jeunes :



CATÉCHISME : Une chance dans la vie ! Nous souhaitons offrir à tous les enfants la possibilité de devenir les amis de Jésus. À tout âge, à tout moment, même s'ils n'ont aucune connaissance préalable, ils peuvent nous rejoindre.

ÉVEIL À LA FOI : pour les enfants de 3 à 7 ans

PATRONAGE : chaque samedi pour les 7 – 11 ans

LES ADOS : entre 11 et 13 ans se réunissent deux fois par mois pour jouer ensemble et partager un repas-pizza et un enseignement

GROUPE JEUNES : deux vendredis par mois, de 19h30 à 21h30

Pour participer à ces activités, contactez les Sœurs : c.clotilde@servidoras.org
Tél. 06 35 91 90 50 ou

le Père Pablo : pablogomez@ive.org
Tél. 06 87 08 75 66

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire se feront au mois de septembre.

LA NUIT DES ÉGLISES
Samedi 2 juillet à partir de 20h30



Que vous soyez chrétien ou non, vous souhaitez découvrir les richesses culturelles de votre église paroissiale qui est partie intégrante du patrimoine de la commune, vous désirez passer un moment convivial, vous aspirez à un moment de calme et d'élévation spirituelle, tout cela vous est proposé à l'occasion de " La Nuit des Églises ", événement national qui se déroule dans la France entière le 2 juillet au soir.

L'église paroissiale de Sainte-Colombe sera ouverte et vous accueillera à partir de 20h30 pour le temps que vous voudrez.

Le programme détaillé des activités sera publié dans le courant du mois de Juin. Soyez les bienvenus !

JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE À CRACOVIE
du 20 au 31 Juillet



Tu as 17 ans et plus, le pape François t'invite aux JMJ à Cracovie en Pologne, avec l'Église de Lyon, pour vivre un grand moment d'amitié, de fête et de ressourcement.

Rejoins les jeunes de la paroisse, inscris-toi sans tarder auprès du père Pablo (coordonnées ci-dessus). Une aide financière est possible.

PERMANENCES D'ACCUEIL :
Le Valois : 12 rue Cochard
le mercredi de 16h à 18h

Tél. 04 74 53 11 55 ou
04 74 56 11 12

• Secrétariat de la Paroisse Saint-Ferréol :
secretariat.saintferreol@gmail.com

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

Samedi		Dimanche	
18h30 (été), 18h (hiver)		9h	10h30
1 ^{er} samedi	Saint-Romain-en-Gal	1 ^{er} dimanche	Sainte-Colombe
2 ^{ème} samedi	Saint-Cyr	2 ^{ème} dimanche	Sainte-Colombe
3 ^{ème} samedi	Saint-Romain-en-Gal	3 ^{ème} dimanche	Sainte-Colombe
4 ^{ème} samedi	Saint-Cyr	4 ^{ème} dimanche	Sainte-Colombe
5 ^{ème} samedi	Saint-Romain-en-Gal	5 ^{ème} dimanche	Sainte-Colombe

Attention ! en juillet et en août, les horaires des messes dominicales sont les suivants : le samedi à 18h30 à Loire, le dimanche à 10h30 à Sainte-Colombe. (Pendant cette période, il n'y a pas de messe à Saint-Cyr ni à Saint-Romain-en-Gal).

Club des Valois

Le club des Valois ouvre ses portes tous les mercredis de 14 heures à 18 heures. Après-midi de rencontre où les

joueurs de Belote, Tarot, Rami et Scrabble se réunissent ! L'après-midi se termine par un petit goûter. Le club des Valois est ouvert à tous !

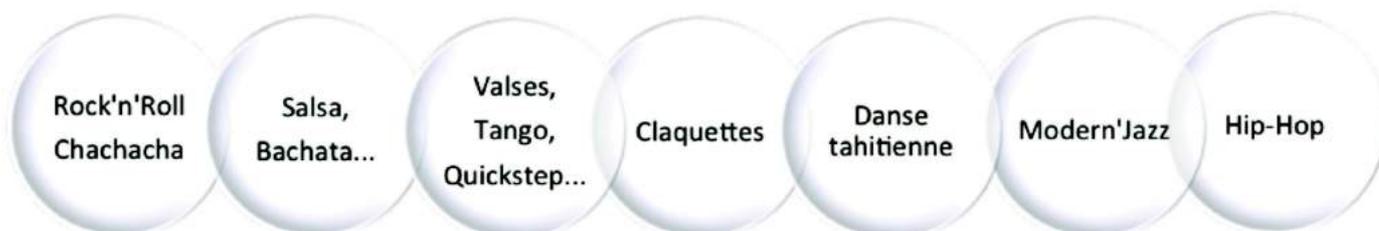
Pour tout renseignement,
contact : 04 74 53 55 78



Sainte-Colombe Vienne Danse Sportive

L'association S.C.V.D.S. est affiliée à la Fédération Française de Danse agréée par le Ministère Jeunesse et Sport. Elle fait partie de l'école de danse d'Agnès Brunand, à Sainte-Colombe depuis 1988. Nous vous proposons de pratiquer la danse en loisir ou en compétition, quels que soient l'âge et le niveau.

► Différentes danses vous sont proposées :



Encadrement par des professeurs diplômés :

- **Agnès BRUNAND** : Maître de Danse et juge international de danse sportive ;
- **Serge PIERS** : professeur de Jazz et chorégraphe des émissions T.V. de Patrick SÉBASTIEN ;
- Intervention d'autres professeurs tout au long de l'année.

Cours collectifs ou cours particuliers, n'hésitez pas à pousser la porte de l'école de danse pour apprendre ou réapprendre vos danses favorites dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Notre association participe également avec plaisir à vos événements en vous proposant des **démonstrations** dans différentes danses.

La location de la salle de 300 m² est également possible, tout y est pour organiser vos événements privés ou professionnels : sono, jeux de lumières, bar, vaisselle...



► **LES TEMPS FORTS DE LA SAISON 2015 - 2016 :**

- Notre loto annuel du 7 février 2016 a été un véritable succès avec près de 200 personnes !
- Nos démonstrations, à l'occasion par exemple du 6^{ème} printemps de la culture le 19 mars 2016 à Ampuis, ont toujours été très appréciées.
- **Le gala du 27 mai 2016** clôture une saison riche en émotions.

• Nous serons également présents au salon du sport de l'OMS qui aura lieu le samedi 10 septembre 2016 au gymnase de Saint-Romain-en-Gal.

• La semaine découverte du 12 au 17 septembre 2016 vous permettra également de venir découvrir gratuitement les différentes disciplines proposées.

Pour tout renseignement, RDV sur le site internet, au téléphone ou n'hésitez pas à franchir le pas de la porte !

**Horaires : tous les jours
du lundi au samedi**

**Cours particuliers sur RDV
04 74 78 39 99 / 06 13 29 72 88
58 RD 386, 69560 Sainte-Colombe**

www.saintecolombe-danse.com

**Facebook :
Ecole de Danse - Sainte-Colombe**



Histoire des sociétés de Sainte-Colombe Société de chasse de Saint-Cyr, Sainte-Colombe et

Ces pages sont faites pour satisfaire la curiosité de certains Colombins qui nous posent des questions sur l'histoire de leur village.

Dès le début du XX^e siècle, vers 1902, les coureurs des bois discutent pour créer une société qui unirait les chasseurs afin que des règles soient élaborées pour éviter la disparition du gibier et pour laisser aux animaux une période de tranquillité pendant laquelle ils pourraient se reproduire.

On discutait ferme dans les quelques bistrotts de la commune et surtout à la sortie de la messe.

Mais ce n'est que le 30 juillet 1914 que le préfet du Rhône donne récépissé à Monsieur François MONTANT, cultivateur à Saint-Cyr-sur-le-Rhône, suite à la réunion en mairie et à l'élaboration des statuts se divisant en 22 articles, en date de début juillet.

Ce monsieur est donc le premier président avec comme vice président Monsieur Claude GERIN et Monsieur Antoine LEYMIN comme trésorier. J'ai cru pouvoir lire que Monsieur Paul BONITOL, instituteur, en était le secrétaire avec comme assesseurs Messieurs Jacques GARON et Antoine LEYMIN.

La société est constituée de 34 membres dont deux honoraires : Madame Emile JOLY, rentière de La Chapuise et Monsieur DESJUZEUR, ingénieur à MONTLYS.



1973

Malheureusement, la guerre de 1914-1918 vient tout mettre par terre et ce n'est que le 7 juillet 1919 que le préfet du Rhône renvoie un deuxième récépissé à la société de chasse de Saint-Cyr-sur-le-Rhône, à son siège social en mairie pour lui signifier sa reconstitution.

C'est Monsieur LEYMIN qui paraît en être le nouveau président. Cette société se doit, comme le stipule le récépissé, de protéger le gibier et assurer la répression du braconnage !

Dans les papiers que Lionel RIVERA* m'a fait parvenir nous pouvons constater que des personnes habitant Saint-Romain-en-Gal ou Sainte-Colombe, faisaient partie des chasseurs puis le 22 octobre 1922 ce fut la création au Journal Officiel de la société amicale des chasseurs de Saint-Romain-en-Gal, avec le même objet de repeuplement et de protection du gibier et de répression du braconnage.

Certains chasseurs étaient célèbres au point d'être interrogés par de grands journalistes comme Prosper GIEN, Jean BOUVARD ou Gaston SERVE.

Ce grand homme se nommait Louis COROMPT, né le 20 mai 1869 au pied du Mont Pilat. Nous savons qu'aux environs de 1930, il était président de la société. A son tableau de chasse, figuraient 48 sangliers qu'il nommait " Lou CAILLONS ".

Puis je crois qu'après cela, les sociétés se réunirent et nous connûmes des chasseurs extraordinaires. Nous allons vous en citer quelques-uns.

Par exemple ceux qui pendant 40 ans ont chassé ensemble, Paul FOND, Louis et Aimé MOULIN, avec Roger HICARD sans oublier le " MATHURIN ".



1982

Saint-Romain-en-Gal

Le meilleur en histoires et en chansons de Sainte-Colombe, notre TOTOR (Victor GRANDJEAN) aussi bon en barque sur le Rhône qu'à pied dans les collines. Même déguisé en femme sur le tabagnon, contre le garde champêtre de la commune libre, notre Léon ARGOUD communal (pêcheur mais pas chasseur).

Nous avons bien connu Francis TARDY dit " SISSI " qui fut très longtemps président, grand ami d'une fratrie de chasseurs vigneron d'une excellente " Côte-Rôtie " LES CHAMPAGNEUX que nous ne pouvons oublier. Que de bons moments avons-nous



2003

passés avec ces gens là, accompagnés de Roger VIVIEN, de PINEL dit " l'Amiral ".

Nous ne chassons pas très loin de là,

mais nous aimions déguster ensemble les pâtés de bécasse et autres cuissots de marcassin et même un bon faisán ne nous faisait pas peur.

Maintenant, les MONTANT, BOUVIER et compagnie font ce qu'ils peuvent pour égaler les anciens et je crois qu'ils n'y parviennent pas trop mal.

** qu'il soit ici remercié*

Henri Bouvier



Sur le Rocher d'Hérode à Saint-Romain-en-Gal

LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

69420 AMPUIS
Tél. 04 74 56 03 20
www.buffin-tp.fr
contact@buffin-tp.fr

Le Fournil de Sainte-Colombe



Pains de Tradition

Viennoiseries
Pâtisseries

Sandwicherie

6 RD 386 - 69560 SAINTE-COLOMBE
Tél. 04 74 84 32 39



Sébastien Garreau

Assurances,
Santé & Services financiers

27 cours de Verdun - 38200 VIENNE

Tél : 04 74 53 36 08

sebastien.garreau@agents.allianz.fr

N° ORIAS : 12068697

CONCEPT
FLEURS

89, rue des Missionnaires
69560 SAINTE-COLOMBE
Tél. 04 74 53 03 04
Fax 04 74 53 04 05



Jean-Claude PONSARD



Chauffage - Énergies Renouvelables
Plomberie - Climatisation
Salle d'exposition
1000, rte de la Tabourette - ESTRABLIN
Tél. 04 74 57 78 03
Fax 04 74 57 76 51



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

NEUF ET RÉNOVATION
INSTALLATION - DÉPANNAGE - ENTRETIEN
ALARME - VMC - CHAUFFAGE
AUTOMATISME DE L'HABITAT

69, rue Garon - SAINTE-COLOMBE
04 74 53 00 65
elec.grenot@wanadoo.fr

Salon VACHON
Messieurs

Coiffure Guy

04 74 53 18 14

65, rue Garon
69560 SAINTE-COLOMBE



Horticulture - Jardinerie

SARL G. VAUDAINE

Tout pour le jardin

1180 - RD 386 - 69560 ST CYR SUR RHONE
04 74 53 33 78

04 74 53 33 78



Artisan Charcutier Traiteur
Philippe Petrucha

48, rue Garon • SAINTE-COLOMBE

04 74 53 23 78

Plats cuisinés sur commande
Charcuterie de tradition



jardinservice

Création
& entretien d'espace vert
Clôture
Portail
Mobilier urbain
Petite voirie urbaine

Z. I. de l'Abbaye - rue Laverlochère
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 67 67
Fax 04 74 57 72 57 - contact@jardinservice.fr



Menuiserie alu et PVC
Volets roulants
Vitrerie - Mur rideau

ZI MONPLAISIR
106, r. du Champ de Course
BP 40 - 38781 PONT-ÉVÊQUE CEDEX
Tél. 04 74 85 07 07
Fax 04 74 53 08 31
contact@solbos.com
www.solbos.com

Marbrerie
GERMAIN

Caveaux - Monuments
Gravure - Entretien - Rénovation
7, rue du Cimetière - VIENNE

04 74 85 09 35

www.marbreriegermain.com

CAFÉ TABAC
RESTAURANT DES ARTS

Progrès Dauphiné
Semaine 6 h - 20 h

JO FAVRE

Place de l'Égalité - R.D. 386
69560 SAINTE-COLOMBE
04 74 78 25 35

A.V.S. LIEGE
Sainte Colombe
Saint Romain-en-Gal

Tél. 06 82 97 49 52

Création et entretien d'espaces
verts, tonte, taille, élagage,
plantation, etc...

Sébastien LIEGE

39, rue du Vieux Chêne
15 Lotissement les Jacquetières
69560 SAINTE-COLOMBE



04 74 78 21 21

www.toutatissimmo.fr

**TRANSACTIONS
ET GESTION LOCATIVE**
Vienne & Sainte-Colombe

■ Déménagement
 ■ Aménagement
 ■ Changement de Isère
 ■ Pose de signalétique
 ■ Récurage de locaux
 ■ Gestion d'archives

Pascal Fraisse - Gérant
06 66 65 45 70
 Tél. 09 81 22 36 26 - Fax : 09 31 81 46 76
 715 Montée des Jacquartiers
 69160 Sainte-Colombe
 pascal.fraisse@dollydem.fr
www.dollydem.fr

**ENTREPRISE
DE NETTOYAGE**

295, rue Cinquin
69700 Loire-sur-Rhône

04 78 73 82 23 - 06 12 38 28 09
azurnettoyage69@gmail.com

**PLOMBERIE SANITAIRE
CHAUFFAGE
VENTILATION**

SARL MOULIN SERGE
 1089 Route de Beaucaire
 69700 LOIRE-SUR-RHÔNE

Tél. : 04 78 07 10 03 • Fax : 04 78 73 50 92
 Email : sarl.serge.moulin@wanadoo.fr

Faïence • Mosaïque • Neuf • Rénovation

" Le Clos des Cèdres "
 6, rue Pierre Pinet - Sainte-Colombe
 à votre service au 06 72 81 20 66
danycarrelage@hotmail.fr

**FABRICANT ET DISTRIBUTEUR DE PRODUITS
D'ENTRETIEN ET DE PRODUITS DE PISCINE
DU PARTICULIER À LA COLLECTIVITÉ**

197 ZA de Remoulon
 Route de Cancanne - 38780 PONT-ÉVÊQUE
 Tél. 04 74 57 80 89 / Fax 04 74 57 81 57
sofapren@orange.fr

EVCM

**Charpentes • Couvertures
Menuiseries • Escaliers
Fermettes • Isolation**

Maison Pezant • 496, route de Rive-de-Gier
 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL

04 74 53 15 64

GARAGE

ELECTRIC'AUTO

Jean Claude EUKSUZIAN

04 74 53 47 77

5 RD 386
 69560
 ST-ROMAIN-EN-GAL

Nous remercions tous les généreux annonceurs qui permettent la réalisation du bulletin municipal. Grâce à leur dynamisme et à la qualité de leur accueil, vous trouverez chez eux, les conseils, le service et le choix. Nous vous demandons de leur réserver vos futurs achats.

AU CŒUR DU VILLAGE DE SAINTE-COLOMBE



Résidence Clos Saint-Jean



Résidence de standing
20 logements Cœur Village - Box Garages en sous-sol



Avec grandes
terrasses, chauffage
individuel au sol

A seulement
3 minutes de l'accès
autoroute A7 / Lyon
et du centre de Vienne



TOUS COMMERCES AU PIED DE L'IMMEUBLE



A DECOUVRIR SUR NOTRE SITE
www.residence-closstjean.com

Bureau de vente sur Rendez-vous uniquement 06 09 36 41 75 ou 06 1965 00 45